

# ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC

---

Mémoire sur le projet de modification sur les limites du Parc national Fjord-du-Saguenay

Présenté à

La Direction du patrimoine écologique et des parcs  
ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des  
Parcs675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21  
Québec (Québec) G1R 5V7



Association des biologistes du Québec  
1208 rue Beaubien est, bureau 102  
Montréal (Québec) H2S 2T7  
15 mai 2013

## **Présentation de l'organisme**

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) existe depuis 1973 et elle regroupe des professionnels qui œuvrent dans le domaine de la biologie ou d'une science connexe. L'Association compte plus de 600 membres provenant de toutes les régions du Québec et travaillant au sein de l'appareil gouvernemental, d'entreprises privées, de firmes de consultants, de maisons d'enseignement ou à titre de travailleurs autonomes. Par leur implication dans leur milieu et par leur champ de pratique, les biologistes sont directement concernés par les décisions gouvernementales dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles, notamment. L'Association des biologistes du Québec, par la volonté de ses membres ou de ses administrateurs, tant au national que dans ses bureaux régionaux, transmet donc régulièrement des avis aux gouvernements quant à leurs modes de gestion et à leurs décisions en matière d'environnement. C'est dans ce contexte que l'ABQ transmet ses commentaires à la Direction du patrimoine écologique et des parcs sur les modifications suggérées aux limites du Parc national Fjord-du-Saguenay. Ce mémoire a été préparé par des biologistes provenant de diverses régions du Québec et il constitue l'opinion officielle de l'Association.

### *Rédaction*

Marie-Christine Bellemare, biologiste M.Sc.

### *Révision*

Patrick Paré, biologiste M.Sc.

Chantal d'Auteuil, directrice générale, biologiste M.Env. et M.Analyse et gestion urbaine

## Projet de modifications des limites du parc

L'Association des biologistes du Québec accueille favorablement le projet de modifications des limites du Parc national du Fjord-du-Saguenay, particulièrement en ce qui a trait à l'ajout du secteur des « dunes de Tadoussac ».

D'une superficie de 287,6 hectares, ces terrasses marines comportent de nombreux attraits aux plans écologiques et géographiques. D'abord, elles abritent des colonies importantes de carex des glaces (*Carex glacialis*) et de carex de bigelow (*Carex bigelowii*). Le carex des glaces figure sur la liste des espèces menacées du Québec pour la Côte-Nord, ce qui attribue à cette colonie un intérêt de conservation majeur. Les populations de carex colonisent les dunes de sable et constituent une bonne partie du couvert végétal de ce site, mais sont également hautement fragilisées par les perturbations anthropiques. Nous croyons que l'intégration de ce secteur au parc national Fjord-du-Saguenay limitera la présence de véhicule tout-terrain et de véhicules utilitaires sport qui nuisent à la croissance des plans et des colonies à condition où des mesures de surveillance soient mises en place rapidement. De plus, ce secteur est un lieu stratégique pour l'observation des oiseaux, car il s'agit d'une voie migratoire reconnue par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OOT).

En conclusion, l'Association des biologistes du Québec soutient le projet de modifications des limites du Parc national du Fjord-du-Saguenay et appuie favorablement l'intégration du secteur des dunes de Tadoussac dans les limites du parc afin d'en assurer la conservation à long terme.